

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT DIDIER EN VELAY DU 16 NOVEMBRE 2016

Présents : Micheline Ammon, Christian Blanchard, Jean-Yves Riocreux, Frédéric Cotte, Jean Laurent Desouche, Bruno Dufaure de Citres, Bernard Eparvier, Valérie Escoffier, Elisabeth Fayard, Christian Forand, Yolande Gaude, Annie Lardon, Solange Ollivier-Pevel, Lauriane Rancon, Nadine Rascle, Emmanuel Salgado, Michèle Vicens, Frédéric Largeron.

Absents excusés : Cécile Marcucci, Bruno Moulin, Patrick Rouchon.

Pouvoirs : Mr Moulin à Mr Largeron, Mr Rouchon à Mr Dufaure de Citres.

Secrétaire de séance : Micheline Ammon.

Les procès-verbaux des conseils municipaux du 22 septembre et du 16 octobre seront proposés ultérieurement, à l'approbation du conseil.

1 - ASTREINTES HIVERNALES SERVICE TECHNIQUE

Frédéric Cotte propose au vote le fonctionnement des astreintes :

Les astreintes commencent le 17 novembre 2016 et se terminent le 2 mars 2017, soit 15 semaines. Cette année, le service technique dispose d'un véhicule en moins (un des véhicules de Monsieur Moine est utilisé par la mairie de Saint Victor Malescours) d'où la nécessité d'une astreinte supplémentaire pour les employés communaux pour le petit tracteur.

Le montant de l'indemnité ne change pas : soit 159,20 € pour une semaine complète et 205,75 € pour les 2 semaines de Noël et du jour de l'An. Ces tarifs sont règlementés.

Monsieur Blanchard résume les astreintes 2016/2017, à savoir : 5 personnes (4 agents et un patrouilleur) à 159,20 € sur 13 semaines, soit 10 348 €, et 5 personnes à 205,75 € sur 2 semaines, soit 2 057,50 €.

Coût de la récupération : 1250,85 € (15 semaines à 83,39 €)

Total général 14 452,35 €, soit un coût supplémentaire de 2 480,10 € par rapport à l'hiver 2015/2016.

Mr Cotte informe le Conseil Municipal que le coût horaire des prestataires privés (Hervé Moine et Bernard Moine) est fixé à 70.00 € H.T. de l'heure.

Vote à l'unanimité

2 - ASTREINTES ESTIVALES SERVICE TECHNIQUE

Frédéric Cotte et Bruno Dufaure de Citres proposent au vote le fonctionnement suivant :

Deux agents sont concernés, Ludovic Millière et Christophe Guignand. Le planning est établi du vendredi à 6 h au vendredi suivant à 6 h. L'indemnité d'astreinte pour la semaine complète est de 159,20 €.

Rappel du coût pour l'été 2016 : 1 353,20 €.

Vote à l'unanimité

3 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN PERSONNEL COMMUNAL AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Madame Gisèle Meiller, agent technique 2ème classe à l'école Françoise Dolto, a été mise à disposition de la Communauté de Communes « Loire-Semène » pour une heure par semaine (15 minutes le lundi, mardi, jeudi et vendredi), dans le cadre des temps d'activités périscolaires, pendant l'année scolaire 2015-2016. Il est proposé au conseil municipal de reconduire cette mise à disposition pour l'année scolaire 2016-2017.

Vote à l'unanimité

4 - TARIFS 2016 TRAVAUX EN REGIE

Il s'agit de travaux d'investissement effectués par les agents communaux en 2015. Il est nécessaire d'en fixer le tarif horaire pour en restituer la charge à la section de fonctionnement. Monsieur le Maire propose les augmentations suivantes :

Camion avec chauffeur	taux horaire de 65 à 66 €
Tracto-pelle avec chauffeur	taux horaire de 73 à 75 €
Tondeuse	taux horaire 25 €
Patin	taux horaire 12 €
Manitou	taux horaire de 43 à 45 €
Iveco 3510	taux horaire 41 €
Tracteur ISEKI 30 CV	taux horaire de 28 à 30 €
Tracteur 70 CV	taux horaire de 57 à 60 €
Employés communaux	taux horaire de 32 à 33 € (tarif horaire moyen)

A titre indicatif, montant des travaux en régie :

2010 : 249 804.19 €

2011 : 259 974.45 €

2012 : 250 606.38 €
2013 : 252 186.84 €
2014 : 269 125.68 €
2015 : 246 214.72 €

Vote à l'unanimité

5 - TARIFS 2016-2017 RAMASSAGE SCOLAIRE

Rappel des tarifs 2015-2016 pour la participation trimestrielle des familles :

Famille d'un enfant	57 €
Famille de deux enfants	99 €
Famille de trois enfants	141 €
Famille de quatre enfants et plus	170 €

Participation annuelle aux frais de gestion : 10 €par famille.

Ce ramassage concerne 2 circuits sur Saint Didier. Pour l'année scolaire 2015-2016, 21 familles et 33 enfants et pour 2016-2017, 20 familles et 35 enfants sont concernés.

Le Conseil Départemental a revu à la baisse les coûts avec les transporteurs, soit une baisse de 1,94 %.

Le coût total pour l'année 2016-2017 devrait être de 52 993 €. Le Conseil Départemental prend en charge environ 80 % de la somme, le reste étant à la charge de la collectivité, soit 10 599 €.

Monsieur Blanchard propose de maintenir les tarifs 2015-2016 pour l'année en cours. Déficit annoncé pour ce service pour l'année scolaire 2016-2017: 5 167 €.

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour est terminé.

Le Maire donne la parole aux adjoints.

Michèle Vicens informe que le marché de Noël de l'EPHAD aura lieu le 10 décembre, et celui de l'association des commerçants, le vendredi 16 décembre, à partir de 17h30, sous la halle. Elle distribue le programme des conférences de l'Art. Cette année, il n'y aura pas d'abonnement et le prix d'entrée, en baisse, est de 8 €.

Yolande Gaude remercie les employés communaux pour les travaux effectués dans la cour de l'école Dolto, dans le cadre du projet Eco-Ecole. La labellisation Eco-Ecole, certification internationale, a été décernée à l'école Dolto, en juin 2016. Le projet porte essentiellement sur la réduction des déchets et la végétalisation de la cour. Ces travaux sont en cours de réalisation. A cette occasion, un nouveau logo de l'école est en projet, conçu par Madame Paradis.

Elisabeth Fayard informe que le repas des aînés aura lieu le mercredi 30 novembre 2016 et que la réunion publique sur l'extinction de l'éclairage publics e tiendra le vendredi 18 novembre à la mairie.

Bruno Dufaure de Citres informe que la commission « camping » se réunit le 22 novembre pour

étudier les tarifs de l'année 2017 qui seront proposés à la prochaine réunion de Conseil Municipal. La réunion qui fixe le calendrier des fêtes s'est bien passée et la validation des dates est en cours.

Suite à la commission d'urbanisme du 15 novembre, Emmanuel Salgado évoque les projets les plus importants à effectuer sur la commune :

- marché de démolition du tènement Poinas/Faverjon avec travaux d'enfouissement et de renforcement électriques
- aménagement final du carrefour
- la parcelle Bergeron a été préemptée pour faire une route et lotir. Le Bureau d'Etudes viendra présenter son projet au Conseil Municipal
- aménagement du CD 500 à Robert à l'étude

Le budget qui arrive sera charnière pour le mandat.

Monsieur Blanchard informe que la prochaine commission des Finances aura lieu le 5 décembre prochain.

Frédéric LARGERON soulève plusieurs questions :

. le marquage devant la maison de retraite : Emmanuel Salgado répond que la Communauté de Communes se charge de la ligne centrale et la commune se charge du parking.

. le calendrier du bulletin municipal. Distribution fin janvier 2017. Les renseignements peuvent être donnés jusqu'à fin novembre.

. la fermeture de l'accueil de la mairie, le mardi matin. Christian Blanchard répond que la remplaçante de Sandrine Fouvet intègre son poste le 1er décembre et qu'il convient d'alléger le travail du personnel administratif actuellement en place.

. le référent pour la ligne haute tension sur la commune : Emmanuel Salgado.

Monsieur Blanchard clôt le conseil municipal à 20h45. Le prochain se tiendra le 14 décembre.

Le Maire,

C. BLANCHARD.